



Les collectivités sont soumises à des risques divers dans le cadre de l'exercice de leurs compétences. Les assurances revêtent un rôle majeur tant dans le cadre de la prévention des risques, que de la prise en charge des sinistres. Les contrats d'assurance d'une collectivité doivent être étudiés en profondeur pour garantir une couverture optimale de la structure.

## JURIDIQUE & ASSURANCES

### QUI ? Public visé

Gestionnaires des assurances  
Chargés des affaires générales, moyens généraux  
DGS/secrétaire de mairie

### POURQUOI ? Les objectifs

- Connaître le contexte réglementaire des assurances dans les collectivités
- Maîtriser les étapes et les spécificités de la mise en concurrence pour le choix de votre assurance
- Savoir suivre et contrôler l'exécution d'un contrat d'assurance
- Réagir de manière adéquate à une demande de résiliation

### COMMENT ?

#### Le programme

1. Le contexte général et le cadre juridique de l'assurance des collectivités
2. L'identification du risque assurable
3. La prévention du risque
4. L'analyse de l'offre d'assurance
5. La gestion quotidienne des assurances: sinistres et vie du contrat d'assurance

#### Les outils pédagogiques

- Supports pédagogiques (transmis après la formation)
- Études de cas
- Elaboration de tableaux de bords et fiches de procédures
- Retours d'expérience et échanges entre les stagiaires

### COMBIEN ?

**600€ NET pour 1 jour**

-20% pour le deuxième stagiaire de la collectivité (480€ NET)

-20% pour le troisième stagiaire de la collectivité et suivants (385€ NET)

Pour une formation en interne, le tarif sera déterminé sur devis en fonction des besoins de votre collectivité